

Conseils à la carte

adaptés à votre territoire



CAUE
Saône & Loire

Pourquoi ?

Parce que la sensibilisation est la clé d'une meilleure connaissance du territoire par tous et ensuite d'une gestion simplifiée des projets, le CAUE de Saône-et-Loire s'engage à vous accompagner dans vos réflexions.

► Animer



► Sensibiliser

► Établir des priorités



► Réfléchir à des stratégies d'action

Réfléchir
aux entrées du
village

Comprendre
l'architecture
contemporaine

Rendre
accessibles
les équipements
publics ?

Comment
structurer les
équipements
scolaires ?

Où
construire ?

Comment
réduire
l'entretien ?

Un terrain
libre ?

Accueillir
de nouveaux
habitants ?



Pourquoi ?

Pour qui ?

Le CAUE de Saône-et-Loire vous propose de
participer à l'animation de votre territoire à l'échelle

de la communauté de communes

Pour qui ?



de l'agglomération

ou du Pays

Comment ?

■ Un regard sur le territoire

Au préalable à toute réflexion, le CAUE vous propose un regard global sur votre territoire. Ce regard sera composé de différentes phases permettant ensuite de développer de manière plus approfondie des thématiques particulières. Nous vous proposons :



1 ▶ *une analyse* succincte paysagère, urbaine et architecturale du territoire (principales caractéristiques du bâti, de l'organisation urbaine, du réseau viaire, des espaces publics, des éléments et entités fortes du paysage...)

2 ▶ la définition *des enjeux* principaux et *des objectifs* à atteindre

3 ▶ une synthèse et la définition *d'actions thématiques* qui pourraient être conduites à l'échelle du territoire. L'identification des interlocuteurs et acteurs potentiels

4 ▶ *une méthodologie* et *des outils* pour mettre en œuvre chaque action.

Comment ?

■ Des thèmes à choisir

Lors de la première phase de réflexion, certains thèmes auront été définis comme prioritaires ou intéressants à traiter au regard du territoire concerné.

Certaines thématiques semblent toutefois récurrentes et signes des préoccupations actuelles, d'autres relèvent plus d'une sensibilisation générale.

Par exemple :

Urbanisme

- ▶ Extensions urbaines
- ▶ Espaces publics



Paysage

- ▶ Patrimoine bâti et végétal
- ▶ Routes et paysages...



À la carte...

Architecture

- ▶ Accessibilité pour tous
- ▶ Bâtiments scolaires et petite enfance
- ▶ Architecture et santé
- ▶ Architecture contemporaine
- ▶ Équipements publics
- ▶ Architectures culturelles

...



Environnement

- ▶ Architecture environnementale
- ▶ Énergie facteur de développement local

Comment ?

■ Des outils

La sensibilisation et les thématiques développées pourront se décliner sous différentes formes à définir en concertation avec les acteurs du territoire et suivant le public visé :

- ▶ *Visites, voyages* (particuliers, professionnels, élus...)
- ▶ *"Cafés-conseil"*
temps de convivialité pour discuter, débattre (particuliers, élus...)



- ▶ *Ateliers pratiques*
(jeune public, particuliers, élus...)
- ▶ *Sensibilisation en milieu scolaire*
- ▶ *Malette pédagogique*
(jeune public, particuliers, élus...)

- ▶ *Documents référents* ou supports des discussions :
fiches thématiques, fiches d'auto-évaluation, fiches de références, cahier de prescriptions, charte paysagère ou architecturale...



Échanger...

- ▶ *Conférences*
- ▶ *Expositions*
- ▶ *Cahiers des charges ou de programmation*
- ▶ *Formations...*



Partager

Ces supports peuvent être étayés par des films existants ou des interventions audio (radio-cactus). Certains documents peuvent être support pour des parutions dans les bulletins municipaux.

En fonction des outils choisis, une participation aux frais de fonctionnement du CAUE de Saône-et-Loire pourra être demandée sur la base d'un coût / journée de travail.



Planifier

Contactez-nous !



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire

6 quai Jules Chagot - BP 225 - 71308 Montceau les Mines Cedex
Tél. : 03 85 69 05 25 - Fax : 03 85 69 05 30 - Courriel : caue71@orange.fr

